

Chargé(e) de cours – AEC en mycotechnologies

22 septembre 2026 |

La Pocatière

Temps partiel



LIEU DE TRAVAIL

Hybride (télétravail pour l'enseignement de cours en mode synchrone de soir et laboratoires en présence au Cégep de La Pocatière ou autres lieux à proximité)



SALAIRE

62.08\$/heure (pour le développement des cours du programme) et de 96.56\$ à 134.75\$/h (pour l'enseignement)



HORAIRE

À venir



DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Automne 2026 (pour le développement des cours du programme) et Été/Automne 2027 (pour l'enseignement)

Avantages à travailler chez nous



HYBRIDE



ACTIVITÉS GRATUITES SUR PLACE



VACANCES



RÉGIME DE RETRAITE

Aperçu du travail

Sous la supervision de la directrice de la formation continue, vous aiderez au développement du programme (automne 2026/hiver 2027) puis, ensuite, vous pourriez enseigner aux étudiants de notre nouvelle attestation d'études collégiales (AEC) – Mycotechnologies (trimestre d'été 2027 – automne 2027) en respect des dispositions de la convention collective. La personne chargée de cours contribuera au développement des compétences des personnes étudiantes liées à la culture, l'identification, la transformation et l'utilisation des champignons dans différents contextes industriels, agroalimentaires, environnementaux ou de recherche.

- Rédiger des guides pédagogiques pour les cours de ce programme;
- Préparer le matériel pédagogique, les activités pratiques et les laboratoires pour les cours de ce programme;
- Participer activement au développement du programme en collaboration avec la personne conseillère pédagogique;
- Assumer une tâche d'enseignant ainsi que l'ensemble des activités inhérentes à l'enseignement;
- Préparer et suivre le plan d'études, des cours, des laboratoires et des stages;
- Préparer et corriger les évaluations;
- Participer à des rencontres de suivi;

- Participer aux activités particulières d'encadrement des étudiants.
 - **Cours disponibles** (Possibilité d'enseignement variable en fonction de la charge de cours à enseigner – Été/Automne 2027)
 - Profession de technicien et de technicienne en mycotechnologie (45 h)
 - Biodiversité fongique 1 (75 h)
 - Biodiversité fongique 2 (75 h)
 - Myciculture (75 h)
 - Myciculture spécialisée (75 h)
 - Fermentation et bioprocédés fongiques (75 h)
 - Bioproduits (75 h)
 - Biologie moléculaire fongique (90 h)
 - Laboratoire d'innovation (120 h)
 - Stage en mycotechnologies (150 h)
-

Avez-vous ce qu'il faut ?

- Diplôme universitaire de premier cycle en mycologie, biologie, biochimie, microbiologie, biotechnologie ou dans une discipline jugée pertinente;
- Diplôme universitaire de deuxième cycle dans un domaine lié aux mycotechnologies (un atout);
- Expérience professionnelle dans le domaine des champignons, des mycotechnologies ou d'un secteur connexe;
- Expérience dans l'enseignement (un atout);
- Expérience en laboratoire ou en production commerciale de champignons;
- Bonnes habiletés en communication orale et écrite;
- Être disposé à donner la formation à distance par une plateforme virtuelle.

Pour postuler

Envoyez votre CV d'ici le 6 octobre 2026 à 23h59 h !

Soumettre votre candidature : candidature@cegeplapocatiere.qc.ca

Le Cégep de La Pocatière souscrit à un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Seules les personnes retenues seront contactées.